

CONVENTION DE STAGE

Semaine du 14 au 19 décembre 2026

STAGE D'OBSERVATION EN ENTREPRISE

DATES DE STAGE OBLIGATOIRE : du lundi 14 au samedi 19 décembre 2026

(ou vendredi 18 si jour non travaillé le samedi dans l'entreprise accueillante)

La présente convention règle les rapports du Collège Entre : Le Collège SAINTE MARIE – La Grand'Grange, représenté par M. CORRIERAS, chef d'établissement

D'une part

et

L'ENTREPRISE : ADRESSE : Téléphone : Représentée par :	<u>Date du stage :</u> <u>Horaires :</u>
---	---

La présente convention concerne :

NOM DE L'ÉLEVE : DATE DE NAISSANCE : ADRESSE : TELEPHONE :	PRÉNOM :	CLASSE :
---	-----------------	-----------------

D'autre part, il est convenu ce qui suit :

Art 1 : Le stage de formation a pour objet la mise en œuvre d'une action de préparation à l'orientation dans le cadre du projet d'établissement.

Art 2 : Le stagiaire s'engage à respecter toutes les consignes, notamment celles de sécurité, données par le professionnel qui le reçoit.

Art 3 : Pendant la durée du stage, le stagiaire reste sous la responsabilité du Collège. Il est couvert, pour tout accident pouvant lui arriver ou survenir de son fait, par l'assurance scolaire et extrascolaire contractée par l'Institution Sainte-Marie La Grand'Grange. En cas d'accident, l'entreprise d'accueil devra faire parvenir les déclarations le plus rapidement possible au Collège Sainte-Marie La Grand'Grange.

Art 4 : Le stagiaire n'est pas rémunéré et doit se conformer au règlement intérieur de l'entreprise qui l'accueille. Les frais éventuels de nourriture et le transport restent à la charge de l'élève.

Art 5 : Si l'élève venait à s'absenter au cours du stage, l'entreprise d'accueil doit aviser immédiatement le Collège.

Art 6 : En cas de manquement au règlement interne à l'entreprise, cette dernière se réserve le droit de mettre fin au stage après en avoir prévenu le directeur du Collège.

Convention établie en trois originaux

Etablissement d'accueil
 Lu et Approuvé
 Date, signature et cachet

COLLEGE STE MARIE LA GRAND GRANGE
 Lu et Approuvé
 La Direction du collège

Les parents et l'élève
 Lu et Approuvé
 Date et signature

Cher élève de 3^{ème},

Votre stage a pour objectifs de :

- Découvrir le monde du travail et de l'entreprise.
- Trouver ou consolider votre projet d'orientation
- Présenter un oral argumenté au DNB si ce sujet est choisi.

Où peut vous aider à trouver votre stage :

- Vos parents, les amis de vos parents, les parents des autres élèves, vos professeurs sont les premiers points d'entrée.
- Cherchez des adresses dans les pages jaunes, sur internet
- Site de l'ONISEP exclusivement dédié aux stages.
- Le site de France TV éducation : comment trouver et réussir son stage :
<http://education.francetv.fr/site-thematique/comment-trouver-et-reussir-son-stage-o23456>
- Le canal des Métiers.tv propose un site ludique, avec de nombreuses vidéos, pour trouver un stage :
www.7etapespourtrouverunstage.com

Avant votre stage :

Il faudra remplir trois fiches de convention : une pour l'entreprise, une pour l'établissement et une pour vous. Ces trois fiches sont à remettre, dès que possible, au professeur principal, signées par l'entreprise, les parents et vous-même, avant signature par la direction du Collège.

Date limite : Lundi 23 novembre 2026

Pendant votre stage, vous devez :

- Avoir une attitude agréable et polie avec l'ensemble du personnel de l'entreprise.
- Ne pas hésiter à poser des questions pour mieux comprendre.
- Vous conformer aux horaires portés sur la convention.
- Recueillir des documents et des informations sur l'entreprise.

A la fin de votre stage :

Bien penser à remercier l'entreprise.

Nous vous rappelons que ce stage pourra être le sujet que vous choisirez pour l'oral du DNB. Plus de précisions vous seront données ultérieurement.

Restant à votre disposition.

La direction du collège